

**Compte rendu de la réunion du Comité Syndical du SISTO
Mercredi 25 Novembre 2009 à 20 H 30**

Etaient présents :

Mme JAMES Marie Agnès, M. BOULMANT NOMBALLAIS Christian – Aviré
Mme CHAUVEAU Marie Lise, M. BOULTOUREAU Hubert – Bourg d'Iré
MM. PASSELANDE Germain, GRANIER Jean Claude – La Chapelle sur Oudon
Mme FERRY Hélène – Châtellais
M. GEORGET André – la Ferrière de Flée
Mmes BOULAY Mireille, MORICEAU Brigitte – l'Hôtellerie de Flée
MM. COUTINEAU Michel, PELLUAU Dominique – Louvaines
MM. SEJOURNE Serge, DERSOIR Gaëtan - Marans
MM. RONCIN Joël, GUINCHARD Serge – Montguillon
MM. LEPRETRE Gérard, BROSSIER Daniel – Noyant la Gravoyère
M. BELLIER André – St Martin du Bois
M. BECHU Patrick – St Sauveur de Flée
Mme LAMARCHE Sonia - SEGRE
M. COTTIER Guy, Mme PASQUIER Marie Noëlle – Ste Gemmes d'Andigné
MM. FUSELIEZ Didier, HUAULME Yannick - Andigné
M. PLACET Denis, Mme DELANEAU Eugénie – Chambellay
M. LAURENCEAU Jean Marie, Mme COTTIER Jacqueline – Champteussé sur Baconne
M. BOUIN René – Chenillé Changé
MM. AUGEREAU Tony, GAUDIN Joseph – Gené
MM. GILARD Laurent, FOUCHER Jérôme – Grez Neuville
MM. JUTEAU Jean Jacques, CAUBEL Gilles – La Jaille Yvon
MM. GLEMOT Etienne, BOURGEGAIS Michel – Le Lion d'Angers
M. REMOUE Michel, Mme BELLIER-POTIER M.Françoise – Montreuil sur Maine
M. AIGLE Laurent – Pruillé
M. CARRE Jean François – Sceaux d'Anjou
M. FOURRIER Alain – Thorigné d'Anjou
M. BOUMIER Jean Louis, Mme PETITEAU M.Luce, M. BERTHELOT Paul – Vern d'Anjou
M. CHEVILLARD Jean Alain, Mme CHEVILLARD Nathalie – Angrie
MM. RAYMOND Alain, BOUVET Emmanuel, Mme POIRIER Annick - Freigné
M. GAUTIER Joseph – Loiré

Etaient excusés :

Mme VERGEREAU Danielle – Châtellais
M. CHAUVEAU Olivier – La Ferrière de Flée
M. SEREX Francis – Nyoiseau
M. MARTIN Olivier – St Sauveur de Flée
Mme MICHEL Muriel – Sainte Gemmes d'Andigné
M. MAHE Yvon – Chenillé Changé
M. ONILLON Jean marc – Grez Neuville
MM. RENOU Emmanuel, CHALET Daniel – Le Lion d'Angers
M. PELE Jacques – Pruillé
M. BROUQUIER Jean Paul – Sceaux d'Anjou
M. COUDRAY Peter - Loiré

Etaient absents :

M. TROUILLEAU Jacky – Noyant la Gravoyère
M. ROUSSEAU Hubert, Mme MICHEL Sophie – Nyoiseau
M. VILLEPONTOUX Jean François – St Martin du Bois
MM. GRIMAUD Gilles, LANDRON Alain, BRAUD Alain – Segré
MM. GAUTIER Jacques, BUOB Patrick – Brain sur Longuenée
M. PARE Marcel – Thorigné d'Anjou
MM. BOISNEAU Claude, CLAUDE Gilles – Chazé sur Argos

Intervenants invités et présents :

Mme Alexandra NASSIF (Cabinet G&A)
M. Lozac'hmeur (Cabinet Atlance)

Intervenants invités et excusés :

MM. L'HOSTIS et MOSSET (Eco-Emballages)

Secrétaire de séance : M. PASSELANDE Germain

-:-:-:-:-

Approbation du compte rendu de la séance du 30 septembre 2009

Adopté à l'unanimité

Présentation du sondage d'opinion

Madame NASSIF du cabinet G&A présente les principaux résultats de l'enquête sur le sondage d'opinion. (Voir le diaporama ci-joint) Elle indique que les résultats sont globalement très positifs par rapport au niveau national et à des territoires identiques.

Monsieur GRANIER trouve les chiffres trop beaux car trier n'est pas simple.

Au cours de la présentation, il est souligné des erreurs de tri surtout sur les matériaux de la cagette jaune (en particulier les plastiques souples). Le taux de présentation des cagettes à la collecte est variable en fonction du type d'habitat (zone rurale ou urbaine). Pour le verre et le papier les cagettes ne sont pas présentées à la collecte toutes les semaines pour l'urbain. La population est attachée aux cagettes et à la collecte au porte à porte.

En ce qui concerne les déchetteries, certaines personnes sont insatisfaites du fonctionnement. Ils ne connaissent pas les horaires.

La population du Lion d'Angers est plus satisfaite de sa déchetterie.

Les habitants du territoire connaissent très bien le SISTO (95 %) et les outils de communication sont très connus et très lus (lettre de tri, réglette, guide).

Pour le compostage, il reste la moitié des foyers qui ne composte pas. Quel est le profil de ces foyers ?

Mme NASSIF précise que se sont de jeunes locataires ou bien des foyers de 3 ou 4 personnes.

Pour la mise en place d'un nouveau service, il faudra beaucoup d'informations et un accompagnement auprès de la population si le syndicat passe à la redevance incitative.

Les foyers plus jeunes sont majoritairement d'accord pour mettre en place de nouveaux modes de collecte mais ne sont pas favorables à la redevance incitative.

Globalement les gens sont satisfaits du service.

Monsieur BELLIER remercie et félicite les équipes précédentes pour la mise en place d'un tel service.

Monsieur Lozac'hmeur (cabinet Atlance) informe que l'enquête d'optimisation est en cours de réalisation et que les suivis de collecte sont commencés. Les premiers résultats seront connus début janvier 2010.

Avenant n° 3 avec la Société SITA OUEST pour la collecte du bois dans les déchetteries

Monsieur RAYMOND informe qu'une consultation a été faite pour collecter le bois dans les 3 déchetteries pour les années 2010 et 2011. Les quantités sont évaluées à 700 tonnes par an. Le coût varie suivant les déchetteries en raison de l'éloignement du site de traitement et du volume collecté.

Monsieur GRANIER s'étonne que les sociétés qui transforment le bois ne versent pas de participation financière aux collectivités.

Monsieur BELLIER informe qu'actuellement le stock de bois est important et que les sociétés ne versent rien. L'intérêt pour le SISTO est de limiter l'enfouissement et donc de valoriser davantage tout en faisant des économies (bois moins cher que le tout-venant).

Vote : unanimité

Subvention C.T.U.

Monsieur BELLIER informe que le SISTO s'est inscrit dans le cadre du C.T.U. pour bénéficier d'une subvention pour la construction d'une déchetterie à Ste Gemmes d'Andigné (pour le compte de la 3CS). Actuellement une enveloppe de 92 500 € est réservée. Il pourra être demandé plus dans le cadre de l'avenant CTU de 2010 sous réserve d'une disponibilité de crédits. Actuellement nous n'avons pas le chiffrage exact du maître d'œuvre.

Monsieur LAURENCEAU précise que le montant est fixé et qu'il faut s'estimer heureux d'avoir ce montant.

Vote : unanimité sur le principe

Subvention ADEME

Monsieur BELLIER informe que l'ADEME va apporter des soutiens financiers plus importants grâce au fonds de la TGAP qui lui revient.

Pour les investissements du SISTO, l'enveloppe globale de soutien est estimée à 445 000 €. Cela comprend les équipements permettant de prolonger la durée de vie des biens, la rénovation de la déchetterie et l'optimisation de déchetteries.

Vote : unanimité

Pour information des subventions sont versées par l'ADEME pour des investissements ex : broyeurs, composteurs à hauteur de 50 % ; pour les centres de tri d'emballages 20 % et du compostage en établissement 50%. Ces aides ont un seuil maximum concernant le montant des investissements.

Admission en non-valeur

2 demandes d'admission en non-valeur sont présentées pour un montant global de 367,78 €. Cela concerne la redevance spéciale pour 65 € et 302,78 € pour les déchèteries.

Vote à l'unanimité

Décision Modificative n°2

Présentation du tableau des comptes à modifier; il n'y a pas d'impact sur le budget.

Vote : unanimité

Questions Diverses

- Monsieur PASSELANDE présente la lettre de tri n°12. Il informe que la commission est ouverte à toute suggestion pour améliorer encore la présentation et le contenu.
- Monsieur LAURENCEAU informe qu'une étude complémentaire sur le financement a été lancée pour affiner les propositions de mise en place de la redevance incitative.
- Monsieur BELLIER rappelle que les sites internet des Communes doivent être mis à jour concernant les horaires d'ouverture des déchetteries.
- Monsieur BELLIER informe que le recrutement est en cours concernant le chargé de mission "prévention". 197 candidatures ont été adressées.

➤ Parc photovoltaïque

Monsieur BELLIER informe que 2 sociétés ont contacté le SISTO pour installer des panneaux photovoltaïques sur une surface d'environ 1 ha, sur terrain non cultivable. Cette proposition est intéressante car le SISTO n'aurait plus besoin d'entretenir cette surface de terrain. L'exposition est intéressante car l'orientation est bonne et le raccordement au transformateur EDF est proche. L'installateur se charge de l'investissement et du fonctionnement. Un loyer annuel est versé d'environ de 2 000 à 3 000 €. La taxe professionnelle est estimée entre 20 et 30 000 €.

Prochaines réunions

Débat d'orientations budgétaires :

Bureau syndical : Mercredi 13 Janvier 2010 à 18 H

Comité syndical : Mercredi 27 janvier 2010 à 20 H 30

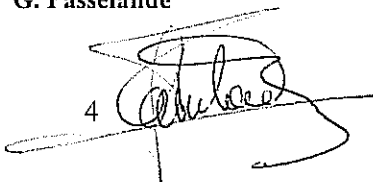
Vote budget :

Bureau syndical : lundi 15 février 2010 à 18 H 00

Comité syndical : 24 Février 2010 à 20 H 30

Fin de la réunion 22 H 15

**Le secrétaire,
G. Passelande**

4 

Mercredi 25 Novembre 2009

Comité Syndical

Approbation du compte rendu de la séance précédente
Présentation des résultats du sondage d'opinion
Avenant pour la collecte du bois
Subvention C.T.U. et ADEME (Projet de l'Ebeaupinière)
Admission en non-valeur
Décision Modificative n° 2
Questions diverses



Préambule

- Quorum à 39 présents
- Pouvoirs et excusés
- Désignation du secrétaire :
Monsieur PASSELANDE de La Chapelle/Oudon
- Approbation du compte rendu du comité syndical du 30 septembre 2009

• Vote



Sondage d'opinion

- L'institut de sondage retenu en juin dernier est G&A links de Nantes
- Enquête sur un échantillon représentatif de 501 personnes du SISTO.
→ *Etude complète disponible sur simple demande auprès du SISTO.*
- Présentation d'un extrait des résultats par Madame NASSIF de la société G&A
- Etude à intégrer dans l'étude d'optimisation
→ *Une partie des résultats a été reprise dans la lettre de tri n°12*



Avenant n° 3 pour la collecte du bois

- Objet : élimination du bois de classe A et B provenant des déchetteries du SISTO
- Durée : 2 ans (2010 et 2011)
- 3 entreprises ont été consultées
- Une seule a répondu : SITA OUEST
 - Evacuation et broyage du bois de déchetterie chez 2B Recyclage à Noyant la Gravoyère
 - + valorisation en bois panneaux par les groupes KRONO France (Sully/Loire) et EGGER (Landes).



Avenant n° 3 pour la collecte du bois

- Proposition des tarifs (/tonne) :
 - 39 € Ste Gemmes d'Andigné
 - 47,5 € Le Lion d'Angers
 - 57,5 € Chazé sur Argos
 - Tarifs identiques à 2009
 - Quantités estimatives de bois : 700 tonnes /an
 - Bilan financier
 - Budget prévisionnel annuel bois : 31 145 € HT
 - Si élimination en tout-venant : 57 248 € HT
 - Gain théorique : 26 000 € HT
- Vote de l'avenant n° 3



Subvention C.T.U.

- Le SISTO s'est inscrit dans le cadre du C.T.U. pour bénéficier d'une subvention pour la **construction d'une déchetterie** à Sainte Gemmes d'Andigné (pour le compte de la 3CS)
- Une enveloppe d'environ 92500 € est pour l'instant réservée.
- Cette demande doit faire l'objet d'une délibération sur la base des estimations financières du maître d'œuvre.
 - Vote pour la confirmation de demande de subvention CTU

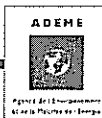


Demande de subventions auprès de

- L'ADEME revêt sa politique de soutiens aux collectivités, avec le budget TGAP → multiplier par 5 le budget déchets
- Equipements permettant de prolonger la durée de vie de biens (recyclerie, réemploi, démantèlement) 50 % sur maxi 500 k€
 - pour l'Ebeaupinière : 250 000 € / estimatif 500 000 €
- Rénovation de déchetterie : 30 % sur maxi 500 k€
 - pour l'Ebeaupinière : 150 000 € / estimatif 900 000 €
- Optimisation de déchetterie : 30 % sur maxi 50 k€
 - pour l'Ebeaupinière : 15 000 € / estimatif 50 000 €
 - par déchetterie (Lion et Chazé) : 15 000 € / estimatif 50 000 €



Soit un total d'environ 395 000 € Vote



Autres subventions possibles

Pour information

- Investissements broyeurs, composteurs... : 50 % sur maxi 5 M€
- Centre de tri emballages : 20 % sur maxi 10 M€
- Compostage en établissement : 50 % sur maxi 5 M€
- Attention : pas d'aides au usines de Tri Mécano Biologique (TMB)



Admission en non valeur

- 2 demandes d'admission en non valeur
- Concerne la redevance spéciale et les déchetteries sur l'exercice 2008
- Montant total : 367,78 €
 - Pour la redevance spéciale : 65 €
 - Pour la déchetterie : 302,78 €

• Vote

Décision Modificative n° 2

Dépenses de Fonctionnement

Compte	Libellé	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
Charges à caractère général			
012	Contrat Prestataire (déchetteries)	10 000,00 €	
611	Collecte G.M.		27 537,17 €
612	Reversement Sita	15 542,10 €	
61321	Phostage Déchets Verts	10 000,00 €	
6355	Alimentation	8 300,00 €	
638	Versement Organisme de formation	370,00 €	
632	Frais de télécommunication	100,00 €	
6351	Taxe Foncière	25,00 €	
Charges de personnel			
621	Personnel extérieur		1 000,00 €
641	Personnel titulaire	4 000,00 €	
642	Personnel non titulaire		21 000,00 €
652	Avance		500,00 €
TOTAL		31 937,10 €	31 937,10 €

Décision Modificative n° 2

Dépenses d'Investissement

2135-022	Aménagement O3E		2 500,00 €
2175B-032	Conteneurs maritimes Lion d'Angers	2 000,00 €	
2184-015	Mobilier	500,00 €	
TOTAL		2 500,00 €	2 500,00 €

• Vote

EN BREF...

Le Comité Syndical du SISTO a voté en faveur de la demande de réduction de la redevance spéciale et de l'admission en non-valeur des déchetteries pour l'exercice 2008.

Résultats de l'enquête de fréquentation des déchetteries

Le 11 novembre 2009, le Comité Syndical du SISTO a voté en faveur de la demande de réduction de la redevance spéciale et de l'admission en non-valeur des déchetteries pour l'exercice 2008.

Objectif réduction des déchets

Maintenant nous avons plus le choix !

Le Comité Syndical du SISTO a voté en faveur de la demande de réduction de la redevance spéciale et de l'admission en non-valeur des déchetteries pour l'exercice 2008.

Statuts de l'enquête : le compostage

50,1%

EN BREF...


Le Comité Syndical du SISTO a voté en faveur de la demande de réduction de la redevance spéciale et de l'admission en non-valeur des déchetteries pour l'exercice 2008.

Résultats de l'enquête de fréquentation des déchetteries

Le 11 novembre 2009, le Comité Syndical du SISTO a voté en faveur de la demande de réduction de la redevance spéciale et de l'admission en non-valeur des déchetteries pour l'exercice 2008.


Questions diverses

- **Etude complémentaire Redevance Incitative**
 - L'étude complémentaire a été lancée auprès de 2 cabinets. La limite des offres est fixée au 2 décembre 2009.
- **Site Internet des communes**
 - Les communes qui possèdent un site internet, avez-vous pensé à modifier les horaires d'ouverture des déchetteries ?
 - Possibilité de mettre la lettre de tri en téléchargement
 - Articles disponibles pour le bulletin communal
- **Chargé de mission prévention des déchets (recrutement en cours)**



Questions diverses


- **Plan de continuité d'activité (pandémie), les plans de collecte ont été envoyés par courriel dans les communes, pour information et avis**
- **Projet d'installation d'un parc photovoltaïque sur le terrain de l'Ebeaupinière**
 - Contact pris avec 2 sociétés pour installer des panneaux photovoltaïques sur une surface d'environ 1 ha au nord ouest de la parcelle
 - L'installateur se charge de tout (investissements, raccordement au réseau, fonctionnement, entretien des espaces verts...) et verse un loyer d'environ 2000 à 3000 € par an.



Prochaines réunions du SISTO

Débat d'orientations budgétaires
Comité syndical le Mercredi 27 janvier 2010
à 20h30 à Segré
Bureau syndical
le mercredi 13 janvier 2010 à 18h00


Vote du Budget 2010
Comité syndical le Mercredi 24 février 2010
à 20h30 à Segré
Bureau syndical
le lundi 15 février 2010 à 18h00



Dernière séance de l'année

*Vin d'honneur
Avec*

*Brioche de la boulangerie « La mie dorée » de Segré
Cidre local et jus de fruit bio de « L'épicier vert » de Segré*


SISTO

